

**AGENCE DE PROTECTION  
ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/2017**

**MISSION DE SUIVI, DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DES  
TRAVAUX DE PROTECTION DU LITTORAL DE SOLIMAN  
CONTRE L'EROSION COTIERE**

l'Agence de Protection et d'Aménagement du littoral (APAL), se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation d'un ingénieur conseil, ou d'un bureau d'études ou d'un groupement d'ingénieurs conseils ou/et de bureaux d'études pour la mission de suivi, de contrôle et de supervision des travaux de protection du littoral de Soliman contre l'érosion côtière.

Le présent appel d'offres est ouvert aux ingénieurs conseils et aux bureaux d'études et aux groupements d'ingénieurs conseils ou de bureaux d'études spécialisés dans la réalisation des études et de pilotage des projets objet de cet appel d'offres.

Le cahier des charges peut être retiré auprès du bureau d'ordre central de l'APAL, en son siège, sis au 2, rue Mohamed Rachid Ridha 1002 Tunis - Le Belvédère -, contre la présentation d'une demande écrite de retrait du DAO indiquant l'adresse de l'entreprise, le numéro de téléphone, de fax et l'email et le paiement de la somme de 100 DT par chèque non remboursable ou présentation d'un reçu justifiant le paiement par virement bancaire au compte de l'APAL n°04105044404701321672 domicilié auprès d'ATTIJARI BANK agence Le Belvédère.

Les offres contiendront les documents indiqués ci-après et répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions " Enveloppe A : Offre Technique ", " Enveloppe B : Offre Financière" et " Enveloppe C : Enveloppe extérieure" Chacune des enveloppes sera fermée.

**Enveloppe A:** portant la mention « ENVELOPPE A : OFFRE TECHNIQUE ET JUSTIFICATIFS » Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants:

- Liste du personnel technique que le soumissionnaire compte affecter à la mission
- Planning détaillé de réalisation
- Liste des prestations à sous-traiter
- Liste détaillée des études effectuées par l'ingénieur conseil et des projets supervisés.

**Enveloppe B:** "L'enveloppe B" portant la mention « ENVELOPPE B : Offre Financière » Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants :

- Soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Détail estimatif
- Sous-détail des prix unitaires

**Enveloppe C** : C'est l'enveloppe extérieure qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants :

- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- Extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie.
- Déclaration d'engagement d'assurance
- Le CAO, le CCAP et le CCTP paraphés et signés
- Procuration éventuellement nécessaire
- Déclaration de groupement solidaire (en cas de groupement)
- Cahier des charges d'exercice de la profession d'ingénieur conseil ou de Bureau d'études
- Attestation fiscale prévue par la législation en vigueur.
- Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
- Déclaration de non faillite ou de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie.
- Déclaration sur l'honneur de non influence
- Déclaration de non appartenance.
- Déclaration d'engagement conformément à la réglementation de la KFW
- Enveloppe A
- Enveloppe B

Chacune des enveloppes " A " et " B " sera fermée et scellée. Ces deux enveloppes seront placées dans l'enveloppe extérieure « Enveloppe C » fermée et scellée qui ne devra comporter que la mention suivante : **Ne pas ouvrir - Appel d'Offres N°06/2017 : « Mission de suivi, de contrôle et de supervision des travaux de protection du littoral de Soliman contre l'érosion côtière »**

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL– au plus tard le 7 août 2017 à 10h00 (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra le même jour à 11h00 au siège social de l'APAL, salle des réunions au 2<sup>ème</sup> étage.

Toute offre non conforme aux clauses du cahier des charges ou parvenant après l'heure et la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120), à compter de la date limite de réception des offres.